

NOMMER LES UNITÉS

Thésaurus concerné : Thésaurus des unités

Ceci peut être saisi directement dans le DMST par les personnels autorisés, ou indirectement par des préventeurs dans le dossier d'entreprise qui sera inclus dans le DMST.

■ Pourquoi nommer les unités ?

Pour nommer toute donnée quantitative, il convient d'utiliser une nomenclature d'unités partagée.

Après étude des différentes nomenclatures, il a été décidé de préconiser celle déjà présente dans les logiciels de VAL Solutions. Cette nomenclature est très complète et répond aux besoins des Services.

■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité des unités ?

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

Tableau 4 – Nature des informations recueillies durant les examens médicaux à colliger dans le DMST

- **Informations issues de la consultation des documents médicaux pertinents utiles au suivi du travailleur.**
- **Données des examens paracliniques.**
 - Nature, date, motifs des prescription, résultats et, si besoin, conditions de réalisation ou motif de non-réalisation des examens paracliniques :
 - o servant d'information de référence en vue du suivi médical du travailleur,
 - o destinés à évaluer le lien entre l'état de santé du travailleur et le poste de travail.
 - Nature, date, motifs de prescription, résultats et, si besoin, conditions de réalisation ou motif de non-réalisation des dosages d'indicateurs biologiques d'expositions.
- **Autres données de santé**
 - Avis éventuel d'un spécialiste concernant le suivi d'une pathologie spécifique, dans le cadre de l'évaluation du lien entre l'état de santé du travailleur et le poste de travail, ou la recherche d'une contre-indication à un poste de travail.

Tableau 5 – Informations concernant les propositions et l'avis du médecin du travail à colliger dans le DMST

- Demande d'avis médical complémentaire ou autre avis.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙️ Descriptif du Thésaurus des unités

Le Thésaurus des unités comprend 105 libellés actifs.

Chaque libellé d'unité est associé à son abréviation scientifique, ainsi qu'à un descriptif.

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de neuf digits.

⚙️ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus adapté répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

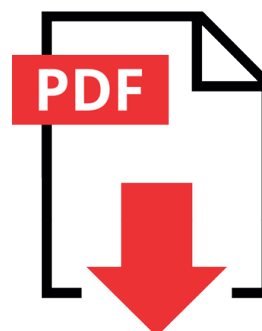
Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des unités entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « *Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021* » est annexé au présent guide.

Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus des unités entre les versions 2020.1 et 2021.



La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°56](#))